



La Balme de Sillingy, le 13 juin 2024

ARRÊTÉ N° 2024-045

Objet : Autorisation de représentation déléguée à monsieur Christian HOUSSAYE

Le maire de la commune de La Balme de Sillingy,

VU la convocation devant le tribunal correctionnel reçue le 21/05/2024 ;

ARRÊTE

Article 1 :

Christian HOUSSAYE, responsable de la police pluri communale, est habilité à représenter Madame Séverine MUGNIER, Maire de La Balme de Sillingy, lors de l'audience au tribunal judiciaire d'Annecy le lundi 17 juin 2024 à 15h00 à l'encontre de Nelson ROBADEY pour les faits 7872 VOL EN REUNION.

Article 2 :

Le présent arrêté sera rendu exécutoire après publication et transmission au représentant de l'État dans le département.

Le Maire, auteure de l'acte, certifie le caractère exécutoire de la présente décision.

Le Maire,
Séverine MUGNIER



Arrêté du Maire certifié exécutoire compte tenu :
De sa réception en Préfecture le 17/06/2024
De sa publication le 17/06/2024

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.